

**DESCRIPTION**

**Trois bourses de soutien à la révision linguistique et à la traduction** sont offertes aux étudiant·es qui poursuit des études de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle sous la direction ou la codirection d'un membre régulier ou collaborateur de l'ÉDIQ. Cette bourse vise à couvrir une partie des frais de révision linguistique ou de traduction pour :

- un article qui sera soumis à une revue avec comité de lecture/révision par les pairs, à une revue professionnelle ou pour un chapitre soumis à un ouvrage collectif.
- un examen de doctorat, d'un essai, d'un mémoire ou d'une thèse en vue d'un dépôt initial.

**MONTANT DE LA BOURSE**

- La bourse peut couvrir les frais de **révision linguistique jusqu'à la concurrence de 500\$**
- La bourse peut couvrir les frais de **traduction jusqu'à la concurrence de 1 500\$**.

La bourse est remise en un seul versement sur présentation de la facture attestant des frais de révision ou de traduction du manuscrit. **La bourse doit être utilisée au plus tard le 24 juin 2022.**

**DATE LIMITE DE SOUMISSION DES CANDIDATURES**

**27 mai 2022.**

**CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ**

- Être inscrit·e à temps plein dans un programme de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle dans une université québécoise au moment du dépôt de la candidature;
- Réaliser ses études sous la direction ou la codirection d'un membre régulier ou collaborateur de l'ÉDIQ;
- La thématique abordée dans le manuscrit doit s'inscrire dans les axes de la programmation scientifique de l'ÉDIQ;
- Le·la candidat·e doit être le·la premier·ère·e auteur·e de l'article;
- Il n'est pas possible de cumuler la bourse de doctorat de l'ÉDIQ et la bourse de soutien à la publication au cours d'une même année universitaire;
- À candidature égale, les étudiant·e·s qui n'ont bénéficié d'aucune forme de soutien financier de la part de l'ÉDIQ (bourses, contrat de travail) auront préséance sur les autres candidat·e·s;
- À candidature égale, les étudiant·e·s qui travaillent sous la direction ou la codirection d'un membre régulier de l'ÉDIQ auront préséance sur les étudiant·e·s travaillant sous la direction ou la codirection d'un membre collaborateur;

**CRITÈRES D'ÉVALUATION**

- Qualité du résumé du manuscrit et de la justification de la pertinence de la revue ou de l'ouvrage collectif ciblé·e;
- Pertinence sociale et scientifique de la thématique abordée dans le manuscrit et pertinence démontrée de son lien avec la programmation scientifique de l'ÉDIQ;

- Échéancier réaliste de rédaction du manuscrit en vue de la soumission.

#### PROCÉDURES POUR LA SOUMISSION DES CANDIDATURES ET LA DEMANDE DE VERSEMENT

Le dossier doit comprendre les documents suivants :

- Le formulaire « **soutien à la révision linguistique et à la traduction** » complété en version PDF;
- Une preuve d'inscription à temps plein pour la session en cours au moment du dépôt de la candidature.

**Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté par le comité scientifique.**

Le dossier doit être transmis :

- Le formulaire d'inscription, ainsi que la preuve d'inscription à temps plein doivent être transmis par courriel à [ediq@ulaval.ca](mailto:ediq@ulaval.ca) au plus tard le **27 mai 2022**.

La demande versement :

- **Les étudiant·es récipiendaires des bourses devront demander le versement et envoyer la facture** attestant des frais de révision ou de traduction du manuscrit par courriel à [ediq@ulaval.ca](mailto:ediq@ulaval.ca) **au plus tard le 24 juin 2022**.